

# BAROUD SC

## Fiche d'identité

Nom commercial : **BAROUD SC**

Composition : **PENDIMETHALIN 400 g/L**

N° AMM : **2030404**

Type d'action : **HERBICIDES**

Formulation : **(SC) SUSPENSION CONCENTREE**

Conditionnement : **10L, 5L**

BAROUD SC est un herbicide sélectif à base de pendiméthaline recommandé pour lutter contre les dicotylédones et les graminées adventices annuelles.



## Usages autorisés

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Ail	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	90 jours	20 m
Usage : Sauf oignon de printemps. Application en post-plantation et pré-levée Dose :						
Aneth	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	0,8 L/HA	1	42 jours	5 m
Usage : Application en post-semis pré-levée. Dose :						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Aneth porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage :</p> <p>Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						
Angélique	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	42 jours	20 m
<p>Usage :</p> <p>Application en post-semis et pré-levée (septembre-octobre ou avril-mai)</p> <p>Dose :</p>						
Artichauts	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage :</p> <p>Application en post-semis et pré-levée (artichauts et cardons)</p> <p>Application en post-semis pré-levée et post-levée (échinacée)</p> <p>Autorisé uniquement en PPAMC non alimentaire.</p> <p>Dose :</p>						
Avoine rude porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage :</p> <p>Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Bardane grande	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Application en post-semis et pré-levée. Autorisé uniquement en PPAMC non alimentaire pour Bardane grande, Bleuet, cosmos et Garance, Autorisé uniquement en PPAMC alimentaire pour onagre, Dose :						
Blé dur d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2,5 L/HA	1	NN	20 m
Usage : Application en pré-levée et post-levée jusqu'au stade BBCH 25 Dose :						
Blé tendre d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2,5 L/HA	1	NN	20 m
Usage : Application en pré-levée et post-levée jusqu'au stade BBCH 25 Dose :						
Bleuet	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Application en post-semis et pré-levée. Autorisé uniquement en PPAMC non alimentaire pour Bardane grande, Bleuet, cosmos et Garance, Autorisé uniquement en PPAMC alimentaire pour onagre, Dose :						
Brome porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation. Dose :						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Canne à sucre	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	NN	20 m
Usage : Application au stade de la plantation Dose :						
Cardons	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Application en post-semis et pré-levée (artichauts et cardons) Application en post-semis pré-levée et post-levée (échinacée) Autorisé uniquement en PPAMC non alimentaire. Dose :						
Carotte	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	70 jours	20 m
Usage : Application en post-semis et pré-levée Dose :						
Carotte porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation. Dose :						
Céleri branche	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	60 jours	20 m
Usage : Sauf céleri destinés à la production de feuilles de céleri (fines herbes) Application en post-plantation (de préférence en pré-levée des adventices) Dose :						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Céleri porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						
Céleri rave	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	90 jours	20 m
<p>Usage : Application en post-plantation (de préférence en pré-levée des adventices)</p> <p>Dose :</p>						
Cerfeuil	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	0,8 L/HA	1	42 jours	5 m
<p>Usage : Application en post-semis et pré-levée.</p> <p>Dose :</p>						
Cerfeuil porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						
Chardon Marie	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2,5 L/HA	1	90 jours	20 m
<p>Usage : Application en post-semis et pré-levée : 2,5 L/ha. Application en post-levée : 3,3 L/ha. Autorisé uniquement en PPAMC non alimentaire.</p> <p>Dose :</p>						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Chicorée bisannuelle porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation. Dose :						
Choux à inflorescence	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	70 jours	20 m
Usage : Application en pré-plantation Dose :						
Choux feuilles	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	70 jours	20 m
Usage : Application en pré-plantation Dose :						
Choux pommés	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	70 jours	20 m
Usage : Application en pré-plantation Dose :						
Choux porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation. Dose :						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Choux-raves	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	70 jours	20 m
Usage : Application en pré-plantation Dose :						
Ciboulette	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	42 jours	20 m
Usage : Application en post-levée (avril-juin) ou au repos végétatif (en hiver) ou sur culture installée après coupe Dose :						
Ciboulette porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation. Dose :						
Citrouille porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	1 L/HA	1	NC	5 m
Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation. Dose :						
Coloquinte porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	1 L/HA	1	NC	5 m
Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation. Dose :						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Concombres porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	0,8 L/HA	1	NC	5 m
<p>Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						
Coriandre	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	0,8 L/HA	1	42 jours	5 m
<p>Usage : Application en post-semis pré-levée.</p> <p>Dose :</p>						
Coriandre porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						
Cornichons porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	0,8 L/HA	1	NC	5 m
<p>Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



## BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Cosmos	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage :</p> <p>Application en post-semis et pré-levée.</p> <p>Autorisé uniquement en PPAMC non alimentaire pour Bardane grande, Bleuet, cosmos et Garance,</p> <p>Autorisé uniquement en PPAMC alimentaire pour onagre,</p> <p>Dose :</p>						
Courgettes porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	1 L/HA	1	NC	5 m
<p>Usage :</p> <p>Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						
Dactyle porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage :</p> <p>Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						
Echalotes	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	90 jours	20 m
<p>Usage :</p> <p>Sauf oignon de printemps.</p> <p>Application en post-plantation et pré-levée</p> <p>Dose :</p>						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Echalotes porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage :</p> <p>Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						
Echinacée	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage :</p> <p>Application en post-semis et pré-levée (artichauts et cardons)</p> <p>Application en post-semis pré-levée et post-levée (échinacée)</p> <p>Autorisé uniquement en PPAMC non alimentaire.</p> <p>Dose :</p>						
Fenouil porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage :</p> <p>Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						
Fétuque élevée porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage :</p> <p>Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Fétuque rouge porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						
Fève porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						
Féverole d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	63 jours	20 m
<p>Usage : Application en pré-levée ou post-levée jusqu'au stade BBCH 11-18</p> <p>Dose :</p>						
Féverole de printemps	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	63 jours	20 m
<p>Usage : Application en pré-levée ou post-levée jusqu'au stade BBCH 11-18</p> <p>Dose :</p>						
Garance	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage : Application en post-semis et pré-levée. Autorisé uniquement en PPAMC non alimentaire pour Bardane grande, Bleuet, cosmos et Garance, Autorisé uniquement en PPAMC alimentaire pour onagre,</p> <p>Dose :</p>						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Haricot porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	1,5 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						
Livèche	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	90 jours	20 m
<p>Usage : Application en post-semis pré-levée (avril-mai), pré-émergence (2ème année), repos végétatif (janvier-février)</p> <p>Dose :</p>						
Lupin	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	90 jours	20 m
<p>Usage : Application en pré-levée</p> <p>Dose :</p>						
Lupin vivace porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						
Luzerne porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	1,5 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Luzerne porte-graine	Désherbage	Cuscutes	4 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation. Dose :						
Maïs ensilage	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	4 L/HA	1	F*	20 m
Usage : Dose :						
Maïs fourrage	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	4 L/HA	1	F*	20 m
Usage : Dose :						
Maïs grain	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	4 L/HA	1	F*	20 m
Usage : Dose :						
Melons	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	F*	20 m
Usage : Application en post-plantation, uniquement sur pied, jusqu'au stade BBCH 19, Dose :						
Melons porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	0,8 L/HA	1	NC	5 m
Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation. Dose :						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Millepertuis perforé	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Application en post-plantation. Autorisé uniquement en PPAMC non alimentaire pour Millepertuis perforé et Valériane officinale. Autorisé uniquement en PPAMC alimentaire pour sauge officinale. Dose :						
Millet	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	F*	20 m
Usage : Dose :						
Miscanthus	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	F*	20 m
Usage : Dose :						
Moha	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	F*	20 m
Usage : Dose :						
Muguet	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Muguet uniquement Dose :						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Oignons	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	90 jours	20 m
Usage : Sauf oignon de printemps. Application en post-plantation et pré-levée Dose :						
Oignons porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	1 L/HA	1	NC	5 m
Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation. Dose :						
Onagre	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Application en post-semis et pré-levée. Autorisé uniquement en PPAMC non alimentaire pour Bardane grande, Bleuet, cosmos et Garance, Autorisé uniquement en PPAMC alimentaire pour onagre, Dose :						
Orge d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2,5 L/HA	1	NN	20 m
Usage : orge de printemps: application à 2L/ha Application en pré-levée et post-levée jusqu'au stade BBCH 25 Dose :						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Orge de printemps	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2,5 L/HA	1	NN	20 m
<p>Usage : orge de printemps: application à 2L/ha Application en pré-levée et post-levée jusqu'au stade BBCH 25</p> <p>Dose :</p>						
Origan	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	1,5 L/HA	1	42 jours	20 m
<p>Usage : Application: culture installée après coupe</p> <p>Dose :</p>						
Panais	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	70 jours	20 m
<p>Usage : Application en post-semis et pré-levée</p> <p>Dose :</p>						
Panais porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						
Pavot de californie	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2,5 L/HA	1	56 jours	20 m
<p>Usage : Application en pré-levée Autorisé uniquement en PPAMC non alimentaire.</p> <p>Dose :</p>						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



## BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Persil	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	1,25 L/HA	1	42 jours	5 m
Usage : Application pendant le repos végétatif (fin hiver) : 1,25 L/ha. Application en post-semis et pré-levée (avril-mai) : 0,8 L/ha. Dose :						
Persil à grosse racine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	70 jours	20 m
Usage : Application en post-semis et pré-levée Dose :						
Persil porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation. Dose :						
Poireaux	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	70 jours	20 m
Usage : Application en pré-plantation Dose :						
Poireaux porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation. Dose :						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Pois chiche	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	63 jours	20 m
Usage : Autorisé uniquement sur pois chiche, Application en pré-levée Dose :						
Pois de senteur porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation. Dose :						
Pois écosés frais	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	56 jours	20 m
Usage : Application en pré ou post-levée jusqu'au stade BBCH12-13 Dose :						
Pois protéagineux d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	63 jours	20 m
Usage : Application en pré-levée ou post-levée jusqu'au stade BBCH 11-18 Dose :						
Pois protéagineux de printemps	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	63 jours	20 m
Usage : Application en pré-levée ou post-levée jusqu'au stade BBCH 11-18 Dose :						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Potiron	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	F*	20 m
Usage : Application en post-plantation, uniquement sur pied, jusqu'au stade BBCH 19, Dose :						
Potiron porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	1 L/HA	1	NC	5 m
Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation. Dose :						
Pyrèthre	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	4 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Application en post-semis et pré-levée (avril-mai), ou en post levée (avril à juin) à partir du stade 6-8 feuilles ou sur culture installée (août à février). Autorisé uniquement en PPAMC non alimentaire. Dose :						
Pyrèthre de Dalmatie	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Application en pré-levée. Autorisé uniquement en PPAMC non alimentaire. Dose :						
Raifort	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	70 jours	20 m
Usage : Application en post-semis et pré-levée Dose :						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Ray-grass porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage :</p> <p>Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						
Reine marguerite porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	1,5 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage :</p> <p>Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						
Réséda	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2,5 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage :</p> <p>Application en post-semis et pré-levée.</p> <p>Autorisé uniquement en PPAMC non alimentaire.</p> <p>Dose :</p>						
Romarin	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	1,5 L/HA	1	42 jours	20 m
<p>Usage :</p> <p>Application: culture installée après coupe</p> <p>Dose :</p>						
Sainfoin porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	1,5 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage :</p> <p>Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Sariette vivace	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	1,5 L/HA	1	42 jours	20 m
Usage : Application: culture installée après coupe Dose :						
Sauge officinale	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Application en post-plantation. Autorisé uniquement en PPAMC non alimentaire pour Millepertuis perforé et Valériane officinale. Autorisé uniquement en PPAMC alimentaire pour sauge officinale. Dose :						
Scorsonères	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2 L/HA	1	70 jours	20 m
Usage : Application en post-semis et pré-levée Dose :						
Seigle d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2,5 L/HA	1	NN	20 m
Usage : Application en pré-levée et post-levée jusqu'au stade BBCH 25 Dose :						
Soja	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2,3 L/HA	1	120 jours	20 m
Usage : Application en pré-levé Dose :						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
 AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Sorgho ensilage	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	120 jours	20 m
Usage : Application en pré-levée et post-levée précoce. Dose :						
Sorgho fourrage	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	120 jours	20 m
Usage : Application en pré-levée et post-levée précoce. Dose :						
Sorgho grain	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3 L/HA	1	120 jours	20 m
Usage : Application en pré-levée et post-levée précoce. Dose :						
Soucis officinal	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	1,5 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Application en post-semi pré-levée Autorisé en PPAMC alimentaire et non alimentaire. Dose :						
Tabac	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	NN	20 m
Usage : Application en pré-plantation Dose :						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Thym	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	1,5 L/HA	1	42 jours	20 m
Usage : Application en post-récolte. Dose :						
Tomates	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	70 jours	20 m
Usage : Application en pré-plantation Dose :						
Tournesol	Désherbage	Dicotylédones bisanuelles, Graminées vivaces, Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	NN	20 m
Usage : Application en pré-semis ou post-semis pré-levée Dose :						
Tournesol porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation. Dose :						
Trèfle blanc porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	1,5 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation. Dose :						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Trèfle incarnat porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	1,5 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage :</p> <p>Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						
Trèfle violet porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	1,5 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage :</p> <p>Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation.</p> <p>Dose :</p>						
Triticale	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	2,5 L/HA	1	NN	20 m
<p>Usage :</p> <p>Application en pré-levée et post-levée jusqu'au stade BBCH 25</p> <p>Dose :</p>						
Valériane officinale	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	3,3 L/HA	1	NC	20 m
<p>Usage :</p> <p>Application en post-plantation.</p> <p>Autorisé uniquement en PPAMC non alimentaire pour Millepertuis perforé et Valériane officinale.</p> <p>Autorisé uniquement en PPAMC alimentaire pour sauge officinale.</p> <p>Dose :</p>						

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



# BAROUD SC

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Vesce de printemps porte-graine	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Graminées annuelles	1,5 L/HA	1	NC	20 m
Usage : Avant l'utilisation de BAROUD SC sur les cultures porte-graines, il est impératif de contacter le service technique de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) ou tout autre organismes semenciers pour préciser les conditions d'utilisation. Dose :						

## Description

## Performance

- Le produit agit par inhibition de la division cellulaire des méristèmes des feuilles et des racines des jeunes plantules. Celles-ci sont détruites peu de temps après la germination ou après la levée.
- BAROUD SC maîtrise les levées échelonnées.

### CHAMP D'ACTIVITE

- BAROUD SC est efficace jusqu'à 1-2 feuilles des graminées et 2 feuilles des dicotylédones.
- Les niveaux de sensibilité affichés (pages suivantes) pour les mauvaises herbes sont tirés des moyennes des résultats d'efficacité issus des essais au champ, ce qui n'exclut pas ponctuellement un taux d'efficacité pouvant être inférieur pour l'une ou l'autre des mauvaises herbes.
- Pour tout complément d'information sur le champ d'activité de BAROUD SC à des doses différentes sur les cultures autorisées, se reporter aux recommandations particulières par culture figurant dans les pages suivantes ou nous consulter.

{BAROUD SC P1}

TS = Très sensible (95-100 %) ; S = Sensible (85-95%) ; MS = Moyennement sensible (70-85%)

\* risque de nouvelles levées

(1) céréales d'hiver ; (2) maïs, pois protéagineux de printemps, tournesol ; (3) pommier, vigne ; (4) carotte

## Dose et Conditions d'emploi

La qualité du travail de sol et du semis sont des éléments déterminants pour une pleine réussite du désherbage ; un sol finement préparé et un semis régulier favoriseront une levée homogène de la culture et donc un traitement au stade optimal.

BAROUD SC doit être appliqué sur un sol "frais" légèrement humide afin d'obtenir une activité maximale.

BAROUD SC ne doit pas être appliqué sur des sols contenant moins de 6% de matière organique, correctement préparés et exempts de résidus de cultures.

### CEREALES

BAROUD SC s'utilise sur céréales d'hiver : blé tendre, blé dur, orge, seigle, triticale ainsi que sur orge de printemps.

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# BAROUD SC

BAROUD SC est autorisé à 2,5 l/ha en pré-levée ou en post-levée jusqu'à BBCH 25 (mi-tallage).

- EN PRE-LEVEE :

BAROUD SC s'applique seul ou en programme.

Traiter sur un semis effectué à une profondeur d'au moins 2 cm et sur un sol non motteux.

Eviter de traiter sur des sols filtrants ou humifères (MO > 6%).

Ne pas traiter au moment de la levée de la céréale.

- EN POST-LEVEE PRECOCE :

BAROUD SC s'utilise seul ou en programme à la dose de 2,5 l du stade 1 feuille à mi-tallage (BBCH 25). Traiter sur des dicotylédones au stade plantule. Il est possible de traiter sur un sol gelé, il faut cependant éviter les périodes à forte amplitude thermique.

BAROUD SC ne doit pas être incorporé. Bien lire les «RECOMMANDATIONS GENERALES »

## MAIS

BAROUD SC est autorisé en pré-levée dans les tous premiers jours qui suivent le semis ou en post-levée précoce (à partir d'une feuille étalée) du maïs.

BAROUD SC ne doit pas être appliqué sur des sols mal structurés et filtrants ; adapter la dose de BAROUD SC en fonction du type de sol. Dans tous les cas, BAROUD SC doit être appliqué sur des sols contenant moins de 6 % de matière organique, correctement préparés et exempts de résidus de cultures. BAROUD SC ne doit pas être incorporé. Ne pas appliquer au stade pointant.

- En pré-levée (dans les premiers jours qui suivent le semis) :

Le semis doit être régulier et tous les grains correctement enfouis.

BAROUD SC s'utilise en programme avec les produits anti-graminées de pré-levée.

Adapter la dose (2,0 à 2,5 l/ha) en fonction du type de sol.

En programme avec un anti-graminées de pré-levée, BAROUD SC permet de garder une très bonne maîtrise du désherbage en contrôlant graminées et dicotylédones dès la pré-levée tout en gérant les levées échelonnées. De part son large spectre, BAROUD SC permet de minimiser, voire d'éviter en fonction des situations, les

compléments de désherbage en post-levée. Dans les situations où un complément de post-levée s'avérera nécessaire, cette intervention de post-levée sera grandement facilitée.

- En post-levée précoce (à partir d'une feuille étalée du maïs) :

Dans la mesure où les conditions climatiques n'ont pas permis une application en pré-levée, BAROUD SC peut s'utiliser en post-levée précoce en programme avec un anti-graminée à des doses identiques à celles préconisées en pré-levée. Ne pas appliquer au stade pointant du maïs.

L'application doit s'effectuer sur des adventices jeunes (maximum 1-2 feuilles des graminées).

Bien lire les «RECOMMANDATIONS GENERALES ».

## MILLET, MOHA, MISCANTHUS

BAROUD SC s'utilise en post-levée des millet, moha et miscanthus dès le stade 3 feuilles de la culture, sur des adventices non levées ou au stade 1 feuille maximum, à 3 l/ha.

Nous mettons en garde l'utilisateur sur les risques éventuels de sensibilité variétale non encore répertoriés.

## SORGHO

BAROUD SC s'utilise en post-levée du sorgho dès le stade 3 feuilles de la culture, sur des adventices non levées ou au stade 1 feuille maximum. BAROUD SC s'utilise à une dose de 2 à 2,5 l/ha en programme avec un anti-graminée.

BAROUD SC doit être appliqué sur un sol «frais », légèrement humide afin d'obtenir une activité maximale.

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# BAROUD SC

L'application doit être réalisée sur un sol propre et dans tous les cas avant le stade 1 feuille des adventices.

Sur sorgho, BAROUD SC ne doit pas être incorporé, ni appliqué en post-semis prélevée.

Bien lire les « RECOMMANDATIONS GENERALES » sur l'utilisation de BAROUD SC.

## TOURNESOL

BAROUD SC est autorisé en pré-semis ou en post-semis pré-levée.

- En pré-semis, appliquer BAROUD SC, sur un sol déjà préparé pour le semis, à la dose de 3,3 l/ha pour une utilisation seul ou à la dose de 2,5 l/ha pour une utilisation en base de programme (200 à 600 litres de bouillie/ha).

Incorporer BAROUD SC après application dans les 6-8 premiers centimètres de terre à l'aide d'un outil adapté, afin d'avoir un mélange homogène du produit avec le sol. Le produit n'étant pas dégradé par la lumière, l'incorporation peut être faite dans les cinq jours suivant l'application, sans perte notable d'efficacité.

- En post-semis pré-levée du tournesol, BAROUD SC peut être appliqué à la dose maxi. de 2,5 l/ha, de préférence dès le semis, pour profiter de l'humidité du sol.
- Remarques :

Appliquer sur un sol bien préparé, peu motteux et suffisamment ressuyé.

Le travail du sol est possible (binage) et sans inconvénient en cours de culture et après application du produit, si l'on ne dépasse pas la profondeur de l'incorporation.

## SOJA

Appliquer BAROUD SC, sur un sol finement préparé, à la dose de 2,3 l/ha en pré-levée stricte de la culture (200 à 600 litres de bouillie/ha). Le semis doit être régulier et tous les grains correctement enfouis.

BAROUD SC à 2,3 l/ha présente une bonne efficacité sur les principales dicotylédones adventices du soja dont le chénopode blanc, l'amarante réfléchie, la renouée persicaire et la morelle noire. Il apporte également une efficacité sur panic-pied-de-coq et digitale sanguine.

Bien lire les "RECOMMANDATIONS GENERALES" sur l'utilisation de BAROUD SC. BAROUD SC ne doit pas être incorporé.

## POIS PROTEAGINEUX, FEVEROLES? POIS ECOSSE FRAIS (POIS DE CONSERVE), LUPIN

BAROUD SC est autorisé en pré-levée et post-levée, utiliser sur lupin uniquement en prélevée.

Appliquer BAROUD SC sur une sol bien préparé à la dose de 3 l/ha en pré-levée stricte de la culture (200 à 600 litres de bouillie) après un semis à une profondeur régulière ou à la dose de 2 l/ha en post-levée du pois (stade 2-3 feuilles).

- Si le semis est réalisé précocement (en février), pour toute application de post-levée, il faut dans les 10 jours qui suivent le traitement une absence de gelée et des amplitudes thermiques inférieures à 15°C,
- BAROUD SC (à 2 l/ha) peut-être utilisé en mélange avec ADAGIO SG (à 1 kg/ha) pour renforcer l'efficacité

sur renouées et obtenir un désherbage complet des pois protéagineux et à la dose de 1 à 1,5 l/ha en mélange avec 0,8 kg/ha de ADAGIO SG sur pois écosse frais (pois de conserve).

Sur féverole d'hiver et de printemps, le positionnement de base de BAROUD SC reste une application en prélevée de la culture de féverole. Dans les cas particuliers où cette intervention de prélevée n'a pu être effectuée, un traitement dit de rattrapage peut être envisagé à condition de ne pas dépasser la dose de 1,0 l/ha de BAROUD SC au stade 2-3 feuilles de la culture. A cette dose, les cibles adventices sont : pâturin annuel, coquelicot et véroniques. Nous recommandons pour toute application de BAROUD SC d'intervenir sur un sol frais à humide et à un stade jeune des adventices. Nous déconseillons BAROUD SC à des doses plus importantes en postlevée précoce car un manque de sélectivité pourra être observé.

Remarque :

BAROUD SC a une sélectivité de position par rapport à la culture et ne doit pas être au contact des graines et racines des pois ou féveroles.

Bien lire les RECOMMANDATIONS GENERALES.

## CULTURES LEGUMIERES

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# BAROUD SC

AIL, CHOU, ECHALOTE, OIGNON, MELON, POIREAU, POTIRON, TOMATE :

BAROUD SC s'utilise en pulvérisation à la dose de 3,3 l/ha (200 à 600 litres de bouillie) selon les indications suivantes :

- Tomate repiquée (racine nue ou mini-motte) :

BAROUD est autorisé en pré-plantation. L'application sera suivie d'une incorporation par aspersion de 10 à 15 mm ou une pluie équivalente dans les 48 heures après le traitement.

Plantation des tomates 24 à 48 heures après l'application et l'aspersion, sans autre façon culturale intermédiaire. Le produit étant sélectif par sa position, éviter la chute de terre de surface vers le fond du trou de plantation : n'utiliser que des planteuses à socs ou des planteuses ouvrant des sillons ; par ailleurs, vérifier que le collet des plantes se trouve bien à 5-6 cm de profondeur minimum.

Les racines de la plante ne doivent à aucun moment être en contact avec BAROUD SC.

N'utiliser ni sur tomate de semis, ni en cultures sous serre ou sous plastique, ni sur tomate en motte (4 cm x 4 cm x 4 cm et tailles supérieures).

Ne pas ajouter BAROUD SC à l'eau d'irrigation ou au goutte-à-goutte.

Pour toute question complémentaire, se référer aux conseils de la SONITO et au Guide Pratique de la Culture : Tomate de Conserve, édité par la SONITO.

- Ail, échalote : BAROUD SC est autorisé en post-plantation, pré-levée de la culture. Pas d'incorporation.
- Melon, Potiron : En post-plantation, uniquement sur la surface correspondant aux passe-pieds.

Le calcul de la dose s'effectue de la manière suivante : si l'on considère que les passe-pieds représentent 1/3 de la surface cultivée, BAROUD SC étant autorisé à 3,3 l/ha, vous devrez alors préparer pour 1 ha une bouillie contenant 1,1 litre de BAROUD SC à répartir de façon homogène sur la surface réservée aux passe-pieds.

- Oignon : BAROUD SC est autorisé en post-plantation, pré-levée. Ne pas utiliser sur oignons de printemps. Pas d'incorporation.

Utilisation possible sur oignon de semis en post-semis prélevée en respectant les conditions d'emploi suivantes :

ne pas utiliser en sols calcaires (> 50% de CaCO<sub>3</sub>) ou légers (< 10% d'argile).

moduler la dose en fonction du taux d'argile : 0,8 à 1,5 l/ha si le taux d'argile est compris entre 10 et 25% ; 1,5 à 2 l/ha si le taux d'argile est supérieur à 25%,

Nous mettons en garde l'utilisateur sur les risques de phytotoxicité plus importants lorsque le produit est appliqué en post-semis prélevée sur oignon de semis que lorsqu'il est employé en post-plantation prélevée.

- Poireau repiqué : BAROUD SC est autorisé en pré-plantation sans incorporation.
- Chou repiqué (choux à inflorescence, choux feuillus, choux pommés, choux-raves) : BAROUD SC est autorisé en pré-plantation avec légère incorporation (par aspersion). Ne pas appliquer sur des sols calcaires (> 50% de CaCO<sub>3</sub>) ou légers (< 10% d'argile).

POIS CHICHE :

BAROUD SC est autorisé en prélevée de la culture, à la dose de 3 L/ha.

Cet usage a été obtenu dans le cadre de la procédure « Usages Mineurs ». En matière d'efficacité et de sélectivité pour tous les usages concernés, se référer systématiquement avant toute utilisation aux préconisations d'ARVALIS - Institut du Végétal (01 44 31 10 00). Nous mettons en garde l'utilisateur sur les risques éventuels de sensibilité variétale non encore répertoriés.

CAROTTE, PANAIS, PERSIL A GROSSES RACINES:

BAROUD SC est autorisé en post-semis pré-levée de la culture à la dose de 2 l/ha (200 à 600 litres de bouillie) de la culture.

CELERI, CELERI-RAVE :

BAROUD SC s'utilise en post-plantation de la culture à la dose de 2 L/ha (200 à 600 litres de bouillie) et de préférence en

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# BAROUD SC

prélevée des adventices.

## REMARQUES A PROPOS DES CULTURES LEGUMIERES :

Appliquer sur un sol bien préparé, peu motteux, exempt de résidus de récolte et suffisamment ressuyé.

Ne pas réaliser de travail du sol après application et en cours de culture.

Ne pas ajouter BAROUD SC à l'eau d'irrigation.

Ne pas utiliser en culture sur serre ou sous plastique.

Ne pas appliquer sur sol filtrant (faiblement pourvu en argile).

Ne pas appliquer sur sol très humifère.

Les racines de la plante ne doivent à aucun moment être en contact avec BAROUD SC.

## TABAC

BAROUD SC s'applique en pré-plantation sur un sol finement préparé et frais, juste après la dernière façon culturale, à la dose de 3,3 l/ha. La plantation doit être suivie le plus tôt possible par une pluie ou une irrigation de 15 à 25 mm.

- Remarques :

BAROUD SC est sélectif en pré-plantation de toutes les variétés de tabac (Virginie, Burley, tabac brun).

BAROUD SC a une sélectivité de position par rapport au tabac.

Les racines de la plante ne doivent pas être en contact avec le produit.

## VIGNE

BAROUD SC s'utilise (1 application par an) dans des vignes âgées de plus de 4 ans, de février à mars selon les régions, impérativement avant le débourrement (jusqu'au stade B - Bourgeon dans le coton). BAROUD SC ne doit pas être appliqué sur sol squelettique et ne doit pas être appliqué sur des vignes très basses (bourgeons des rameaux à moins de 25 cm du sol); sur vignes dont les bourgeons à rameaux sont situés entre 25 et 40 cm du sol, arrêter des applications au moins 3 semaines avant le débourrement soit au début du gonflement des bourgeons. Les meilleurs résultats sont obtenus lorsque le sol est humide ou avant une pluie. Eviter la pulvérisation directe ou la projection d'embruns sur les parties aériennes. Une application de prélevée, sur un sol indemne de mauvaises herbes est préférable. Au besoin, détruire les adventices présents à l'aide d'un herbicide foliaire.

Dose d'emploi : 6 L/ha en application uniquement sous le rang en prélevée des adventices - Adapter la dose à la surface effectivement désherbée.

BAROUD SC est efficace contre les graminées estivales et apporte un renfort complémentaire sur de nombreuses dicotylédones (Amarantes, chénopodes, morelles,...).

## POMMIER, POIRIER, COGNASSIER

BAROUD SC s'utilise dans des pommiers de plus de 4 ans.

Dose d'emploi : 6 L/ha en application uniquement sous le rang ' Adapter la dose à la surface effectivement désherbée.

Conditions d'emploi et performances identiques aux utilisations sur vigne.

BAROUD SC peut être appliqué en avant le débourrement mais également en post débourrement jusqu'au stade 15 feuilles étalées.

Appliquer sur sol humide ou si une pluie est annoncée dans les jours suivant l'application.

Dose d'application : de 5 à 6 l/ha, seul ou en programme avec des herbicides anti-germinatifs. BAROUD SC détruit un grand nombre de dicotylédones annuelles et les graminées estivales (panics, sétaires et digitaires).

BAROUD SC s'utilise sur sol nu, en pré-levée des adventices. En présence d'adventices levées au moment du traitement, détruire la flore présente avec un herbicide foliaire. L'application se fera de février à mars en fonction des conditions climatiques et de la situation géographique de préférence sur sol humide.

## CANNE A SUCRE

BAROUD SC s'utilise à 3 l/ha dans les 10 jours suivant la plantation et en prélevée des adventices.

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# BAROUD SC

## PLANTES A PARFUM, AROMATIQUES ET MEDICINALES

Ces usages ont été obtenus dans le cadre de la procédure « Usages Mineurs ». En matière d'efficacité et de sélectivité pour tous les usages concernés, se référer systématiquement avant toute utilisation aux préconisations de l'ITEIPMAI (02.41.30.30.79).

Nous mettons en garde l'utilisateur sur les risques éventuels de sensibilité variétale non encore répertoriés.

Sur ces cultures, BAROUD SC s'utilise à raison d'une application maximum par an.

- Coriandre, Aneth : BAROUD SC est autorisé en post-semis pré-levée dans 400 l d'eau à 0,8 l/ha. Délai d'emploi avant récolte : 42 jours (feuilles), 90 jours (graines) et zone non traitée / aux points d'eau : 5 m.
- Angélique : BAROUD SC est autorisé en post-semis / prélevée de la culture, à l'automne, en septembre-octobre, ou au printemps, en avril-mai, dans 400 l d'eau à la dose de 3 l/ha. Délai d'emploi avant récolte : 42 jours et zone non traitée / aux points d'eau : 20 m.
- Artichaut et cardon : usage non alimentaire uniquement. BAROUD SC s'utilise en post-semis pré-levée à la dose de 3,3 l/ha. Zone non traitée / aux points d'eau : 20 m.
- Bardane : Risque de légère phytotoxicité. BAROUD SC s'utilise en post-semis pré-levée à la dose de 3,3 l/ha. Zone non traitée / aux points d'eau : 20 m.
- Bleuet : BAROUD SC est autorisé en post-semis / prélevée de la culture, à la dose de 3,3 l/ha. Délai d'emploi avant récolte : 56 jours et zone non traitée / aux points d'eau : 20 m.
- Cerfeuil : BAROUD SC est autorisé en post-semis pré-levée dans 400 l d'eau à 0,8 l/ha. Délai d'emploi avant récolte : 42 jours et zone non traitée / aux points d'eau : 5 m.
- Chardon marie : BAROUD SC est autorisé en post-semis pré-levée dans 400 l d'eau à 2,5 l/ha et en post-levée à 3,3 l/ha. Délai d'emploi avant récolte : 90 jours et zone non traitée / aux points d'eau : 20 m.
- Ciboulette : BAROUD SC est autorisé en post-levée de la culture, d'avril à juin, ou au repos végétatif, en hiver, ou sur culture installée, après coupe, à la dose de 2 l/ha dans 400 l d'eau. Délai avant récolte : 42 jours et zone non traitée / aux points d'eau : 20 m.
- Cosmos, garance : BAROUD SC s'utilise en post-semis pré-levée à la dose de 3,3 l/ha. Zone non traitée / aux points d'eau : 20 m.
- Echinacée : BAROUD SC s'utilise en post-semis pré-levée et en post-levée à la dose de 3,3 l/ha. Zone non traitée / aux points d'eau : 20 m.
- Livèche : BAROUD SC est autorisé en post-semis / pré-levée, en avril-mai dans 400 l d'eau à la dose de 3,3 l/ha ou en pré-émergence (2ème année) ou au repos végétatif, en janvier-février, à la dose de 3,3 l/ha. Délai avant récolte : 90 jours et zone non traitée / aux points d'eau : 20 m.
- Millepertuis perforé : BAROUD SC est autorisé en post-plantation de la culture, d'avril à juin après reprise du plant, dans 400 l d'eau, à la dose de 3,3 l/ha. Délai avant récolte : 56 jours et zone non traitée / aux points d'eau : 20 m.
- Onagre : BAROUD SC est autorisé en post-semis / prélevée de la culture, en avril mai, dans 400 l d'eau à la dose de 3,3 l/ha. Délai avant récolte : 90 jours et zone non traitée / aux points d'eau : 20 m.
- Pavot de Californie : BAROUD SC est autorisé en prélevée de la culture, à la dose de 2,5 l/ha. Délai d'emploi avant récolte : 56 jours et zone non traitée / aux points d'eau : 20 m.
- Persil : BAROUD SC est autorisé pendant le repos végétatif (février) dans 400 l d'eau à 1,25 l/ha. BAROUD SC est également en post-semis - pré-levée en avril - mai dans 400 l d'eau à 0,8 l/ha. Délai d'emploi avant récolte : 42 jours et zone non traitée / aux points d'eau : 5 m.
- Origan, Romarin, Sarriette vivace : BAROUD SC est autorisé sur culture installée après la coupe 400 l d'eau à 1,5 l/ha. Délai d'emploi avant récolte : 42 jours et zone non traitée / aux points d'eau : 20 m.
- Pyrèthre de Dalmatie : BAROUD SC est autorisé à 4 l/ha dans 400 l d'eau, en post-semis pré-levée de la culture (avril-mai) ou en post-levée de la culture (avril à juin) à partir du stade 6-8 feuilles, ou sur culture installée (août à février) sur rosettes minimum de 12 cm de diamètre. Zone non traitée / aux points d'eau : 20 m.
- Guede (Réséda) : BAROUD SC s'utilise en post-semis pré-levée dans 400 l d'eau, à la dose de 2,5 l/ha. Zone non traitée / aux points d'eau : 20 m.
- Sauge officinale : BAROUD SC s'utilise en post-plantation à la dose de 3,3 l/ha. Délai d'emploi avant récolte : 42 jours et zone non traitée / aux points d'eau : 20 m.
- Souci : BAROUD SC s'utilise en post-semis pré-levée à la dose de 1,5 l/ha. Zone non traitée / aux points d'eau : 20 m.
- Thym : BAROUD SC s'utilise en post récolte à la dose de 1,5 l/ha. Délai d'emploi avant récolte : 42 jours et zone non traitée / aux points d'eau : 20 m.

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# BAROUD SC

- Valériane : BAROUD SC s'utilise en post-plantation à la dose de 3,3 l/ha. Zone non traitée / aux points d'eau : 20 m.

## CULTURES PORTE-GRAINE MINEURES

Ces usages ont été obtenus dans le cadre de la procédure "Usages Mineurs". En matière d'efficacité et de sélectivité pour tous les usages concernés, se référer systématiquement avant toute utilisation aux préconisations de la FNAMS (02.41.68.93.20). Nous mettons en garde l'utilisateur sur les risques éventuels de sensibilité variétale non encore répertoriés.

## MUGUET

Cet usage a été obtenu dans le cadre de la procédure "Usage Mineurs".

En matière d'efficacité et de sélectivité, se référer systématiquement avant toute utilisation aux préconisations d'ASTREDHOR, (notice technique disponible notamment sur le site [www.astredhor.fr](http://www.astredhor.fr)). Nous mettons en garde l'utilisateur sur les risques éventuels de sensibilité variétale non encore répertoriés.

Sur muguet, l'application de BAROUD SC est réalisée en post-plantation ou sur culture en place, avant la levée ou en post-levée de la culture, sur sol propre.

BAROUD SC s'applique à 3,3 l/ha, en pré-levée des adventices. Pour être pleinement efficace, BAROUD SC doit être positionné dans la zone de germination des mauvaises herbes, pour ce faire, appliquer BAROUD SC sur un sol humide, au préalable saturé (à la capacité au champ) ou bien le traitement doit être suivi d'une légère pluie ou d'une irrigation (7-8 mm environ).

## Recommandations

- BAROUD SC doit toujours être employé sur une culture en bon état de végétation et avec des conditions météorologiques normales : températures inférieures à 25° C, absence de gelées dans les 10 jours qui suivent le traitement, en évitant les périodes de fortes amplitudes thermiques.
- En cas de sécheresse ou de forte chaleur (>25° C), appliquer tôt le matin ou tard le soir pour éviter l'évaporation de la bouillie.
- Appliquer BAROUD SC sur un sol «frais», légèrement humide afin d'obtenir une activité maximale.
- Ne pas appliquer sur sol filtrant (faiblement pourvu en argile), ni sur sol soufflé.
- Ne pas appliquer sur sol très humifère (MO > 6 %).
- Ne pas appliquer sur un sol motteux.
- Attention ! Danger sur les cultures voisines ; respecter strictement le mode d'emploi.
- Conserver BAROUD SC à une température inférieure à 40° C et à l'abri du soleil.
- Craint le gel.

## CULTURES DE REMPLACEMENT

- Il est possible de faire :

Sans labour : tournesol.

Avec labour : maïs, luzerne, féverole, pois protéagineux.

Cultures déconseillées : avoine de printemps, haricot, colza, betterave.

## ROTATION

Pour les cultures entrant dans la rotation destinées à l'alimentation humaine et sur lesquelles la pendiméthaline n'est pas autorisée, respecter un délai de :

- 190 jours pour les légumes racines et tubercules (carotte, panais, persil à grosses racines, céleris / céleri-rave et scorsonère ne sont pas concernés).
- 200 jours pour les légumes bulbes (ail, échalote, oignon ne sont pas concernés).

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# BAROUD SC

- 200 jours pour les légumes feuilles (laitue et autres salades ne sont pas concernés).
- 200 jours pour les céréales (blé tendre hiver, blé dur hiver, orge d'hiver, orge de printemps, seigle d'hiver et triticale ne sont pas concernés).
- 250 jours pour les cultures de crucifères (choux et colza ne sont pas concernés)
- 300 jours pour la betterave sucrière
- 200 jours pour les autres cultures (ne sont pas concernés : Asperge, aubergine, concombre, féverole d'hiver et de printemps, fenouil, haricot, lentille, lupin, maïs, maïs doux, melon, potiron, millet, moha, plantes aromatiques (cf liste tableau des usages), pois écosé frais (pois de conserve), pois chiche, pois protéagineux d'hiver et de printemps, pomme de terre, tomate, poireau, soja, sorgho, tabac et tournesol)

## Mélanges

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

## Informations réglementaires

Nom commercial :

BAROUD SC



Mention d'avertissement :

Attention

Mention de danger :

**EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.**  
**EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.**  
**H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.**  
**H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

Conseils de prudence :

**P273 Éviter le rejet dans l'environnement.**  
**P280 Porter des gants / des vêtements de protection pendant toutes les phases d'utilisation du produit.**  
**P391 Recueillir le produit répandu.**  
**P405 Garder sous clef.**  
**P501 Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.**

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



# BAROUD SC

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

SPe 3 Afin de protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée, de 20 mètres (pour une application à une dose supérieure à 500 g sa/ha), de 5 mètres (pour une application à une dose inférieure ou égale à 500 g sa/ha). Afin de protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

DRE	6h
Détenteur homologation :	PHYTEUROP
Marque déposée :	PHYTEUROP
Réglementation transport ADR :	Voir FDS

EUH208 Contient de la pendiméthaline et 1,2 benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**